

LA MÉTHODE

- Alternance de théorie et d'ateliers pratiques
- Participation active des apprenants dans un environnement de respect mutuel.

LE PUBLIC CONCERNÉ

- Les chefs d'entreprise, avocats, responsables juridiques, commerciaux, ressources humaines managers etc.
- Tout professionnel désirant mieux comprendre ses techniques de communication et celles des autres.

LES OBJECTIFS

- Poser un regard nouveau sur soi et sur les autres afin de mieux analyser son mode de communication et de management
- Découvrir les principales caractéristiques du fonctionnement des 9 profils, reconnaître son propre profil et ses contacts sur l'Ennéagramme.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est nécessaire

LA DURÉE

16 heures
soit 2
journées.

PRÉSENTATION

Que ce soit dans le cadre de négociation ou dans un rapport managérial, l'ennéagramme s'avère indispensable pour comprendre qui nous sommes et nos modes d'interaction avec les autres. Il permet de découvrir également comment notre interlocuteur raisonne, la manière dont il filtre les informations et les ressent, comment stimuler la motivation et communiquer avec lui pour parvenir à un objectif commun.

En tant que manager, juriste, responsable des ressources humaines ou chef d'entreprise connaître son « enneatype » et ceux de ses interlocuteurs est un atout considérable, car il détermine notre style de communication, notre mode de négociation, notre appréhension du temps et notre manière d'agir.

L'ennéagramme nous rappelle que nous sommes des êtres d'instinct, d'émotion, de mental et décrit neuf types de personnalité et leurs interactions. L'ennéagramme est construit autour de ce principe des trois centres d'intelligence.

L'INTERVENANT



Delphine RENARD

Diplômée de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas (Maîtrise de Droit des affaires) et de l'ESSEC, elle a exercé pendant 15 ans en entreprise des fonctions commerciales, marketing et communication.

Elle a ensuite choisi de réorienter sa vie professionnelle vers les ressources Humaines afin d'accompagner des entreprises et/ou des particuliers vers une meilleure connaissance d'eux-

mêmes et de leurs besoins. Elle est désormais Coach en développement de compétences, formée à la programmation neuro-linguistique (PNL) et certifiée à l'ennéagramme par le Centre d'Etude de l'Ennéagramme de Paris

Elle anime des formations en ressources humaines et ennéagramme, basées sur le bien-être, le leadership, la cohésion d'équipe et la communication.

L'ENNEAGRAMME

Jour 1
9h00-18h00

Découvrir l'ennéagramme

Présentation individuelle et attentes
Fixer un objectif commun/mise en situation
Historique rapide
Fonctions de l'outil
Exercices de perception
Origine du ressenti principal, blessures et évitements
Vidéos

Jour 2
9h00-18h00

Appréhender les profils

Les trois centre d'intelligence/Les émotions
La dynamique de l'Ennéagramme : les flèches et les ailes
Vidéos
Le mode d'attention de chacun sur les types et ses conséquences
Retour sur l'objectif de départ

Les journées de formation sont basées essentiellement sur des ateliers pratiques.

Institut 131,
créé par le CMAP
39 avenue Franklin D. Roosevelt
75008 Paris



INSTITUT
131

Pour toute question relative à :
la formation : 01 44 95 11 42
votre inscription : 01 44 95 11 46

institut131@cmap.fr

N°SIRET 435 001 557 00014 - N° Agrément 1175 56630 75

L'ENNEAGRAMME

Bulletin d'inscription (page 1/2)

Quand

Où

Les journées de formation se déroulent au CMAP-Institut 131
39, avenue Franklin D. Roosevelt - 75008 Paris - de 09H à 18H

Civilité.....

Nom.....

Prénom..... Date de naissance.....

Société.....

Fonction.....

Adresse de facturation Professionnelle Personnelle

.....

Code postal..... Ville.....

Tél..... Mobile.....

Courriel (contact inscription).....

Courriel participant (si différent)

Comment avez-vous connu cette formation ?.....

.....

Le tarif est de 1100 € H.T.
(soit 1320 € T.T.C.) pour
les deux journées

Je règle par :

Chèque bancaire
à l'ordre du CMAP

Virement bancaire

BNP PARIBAS Grande
Armée

IBAN: FR 76 3000 4008
1300 0104 6941 451

BIC: BNPAFRPPGA

J'accepte la diffusion
de mes données
personnelles au groupe
de formation.

Les informations recueillies dans le cadre du présent bulletin d'inscription font l'objet d'un traitement informatique par le CMAP-Institut 131 à des fins de gestion des relations avec ses clients et prospects. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant par courrier au CMAP-Institut 131, 39 avenue Franklin D. Roosevelt, 75008 Paris ou par mail à institut131@cmaph.fr ou par téléphone au 01 44 95 11 40.

Outre les journées de formation, l'offre inclut les pauses-café et les déjeuners.

Les inscriptions ne sont enregistrées que lors du versement de 50% du prix de la formation, accompagné du bulletin dûment complété. Cette somme ne sera ni remboursée ni reportée sur une session ultérieure si l'inscrit, pour quelque raison que ce soit, ne peut participer à une, plusieurs ou à la totalité des séances de la formation. Le solde doit être réglé au plus tard 15 jours avant le début de la session de formation, l'inscription ne sera confirmée qu'à réception de la totalité du solde dans le délai indiqué.

J'ai bien pris connaissance des conditions du présent bulletin d'inscription (pages 1 et 2) et compris la nature de mon engagement.

Cachet de l'entreprise
date et signature

Bulletin d'inscription à retourner
au CMAP-Institut 131

pour le CMAP-Institut 131

Institut 131,
créé par le CMAP
39 avenue Franklin D. Roosevelt
75008 Paris

INSTITUT
131

Pour toute question relative à :
la formation : 01 44 95 11 42
votre inscription : 01 44 95 11 46

institut131@cmaph.fr



N°SIRET 435 001 557 00014 - N° Agrément 1175 56630 75

L'ENNEAGRAMME

Bulletin d'inscription (page 2/2)

Inscriptions

Les inscriptions sont retenues par ordre d'arrivée et sont acceptées dans la limite des places disponibles et dans les conditions du présent bulletin d'inscription.

Les inscriptions ne sont enregistrées que lors du versement de 50 % du prix de la formation ou de la certification, accompagné du bulletin y afférent dûment complété. Cette somme ne sera ni remboursée ni reportée sur une session ultérieure si l'inscrit, pour quelque raison que ce soit, ne peut participer à une, plusieurs ou à la totalité des séances de la session de formation ou de certification. Cette somme sera reportée sur une autre session si, malgré tous ses efforts, le CMAP-Institut 131 était contraint exceptionnellement d'annuler ou reporter la session ou certaines des séances prévues. Les frais d'inscription comprennent outre les formations, les pause-café et déjeuners et, pour les demi-journées, une pause café.

Le solde doit être réglé au plus tard 15 jours avant le début de la session de formation ou de certification, l'inscription ne sera confirmée qu'à réception de la totalité du solde dans le délai indiqué.

Annulations

Les annulations peuvent être faites par téléphone si elles sont confirmées par écrit le même jour. Elles doivent parvenir au CMAP-Institut 131 au plus tard 30 jours avant le début de la session de formation ou de certification.

A défaut de règlement du solde ou d'annulation dans les délais sus-indiqués, vous ne serez pas inscrit, le montant perçu par le CMAP-Institut 131 lui restera acquis à titre d'indemnité forfaitaire et vous serez immédiatement redevable du solde s'il n'a pas été réglé.

Organisme financeur

En cas de financement par un organisme financeur, l'entreprise s'engage à fournir l'accord de prise en charge au plus tard le premier jour de la formation. Dans le cas contraire, l'entreprise sera facturée selon les conditions mentionnées précédemment en lieu et place de l'organisme financeur. En cas d'absence, les jours non pris en charge par l'organisme financeur seront facturés à l'entreprise.

Agrément

La participation à une formation ou une certification ne constitue en aucun cas un engagement du CMAP-Institut 131 à l'obtention ou la délivrance d'un agrément ou d'une certification quelconque.

Contestation

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, les tribunaux de Paris seront seuls compétents pour régler le litige. Seule la loi française est applicable.

Tarif applicable

Tout tarif indiqué sur les bulletins d'inscription peut être soumis à modification. Le tarif applicable sera celui en vigueur au jour de la facturation par le CMAP-Institut 131.

Institut 131,
créé par le CMAP
39 avenue Franklin D. Roosevelt
75008 Paris



Pour toute question relative à :
la formation : 01 44 95 11 42
votre inscription : 01 44 95 11 46

institut131@cmap.fr

N°SIRET 435 001 557 00014 - N° Agrément 1175 56630 75